



Madame Lydie POLFER
Bourgmestre
Hôtel de Ville
Place Guillaume II
L-2090 Luxembourg

Luxembourg, le 13 février 2026

Objet : Question concernant le contrôle des logements (insalubres)

Madame la Bourgmestre,

Dans la réponse à la question parlementaire n° 3342 on lit d'une étude de l'Observatoire de l'habitat, selon laquelle plus de 400 adresses « combinant différentes formes d'habitat » ont été identifiées dans la ville de Luxembourg. Dans les quartiers étudiés, 41 adresses de cafés ont été trouvées au total, et 29 adresses ont été cataloguées comme « café/immeuble locatif », « fonctionnant plutôt selon le principe d'un bâtiment divisé en appartements ». Il est précisé qu'il ne s'agit pas d'un inventaire complet.

Sur base de la loi du 20 décembre 2019, des chambres données en location sont à déclarer à la commune, et celle-ci est appelée à faire respecter les critères de salubrité, d'hygiène, de sécurité et d'habileté.

En application de l'article 9 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je souhaite poser les questions suivantes :

- De combien la Ville de Luxembourg estime-t-elle le nombre de chambres données en location sur son territoire ?
- Combien de déclarations de chambres données en location la VDL a réceptionné dans les années 2023, 2024 et 2025 ?
- De quelles informations la Ville dispose-t-elle quant à la conformité aux dispositions de la loi de 2019 de ces logements ?
- Combien de ces lieux ont été contrôlés dans les 3 années passées ? Quels sont les constats ?
- Le Collège échevinal convient-il que la connaissance des types de logement est une condition préalable importante pour contrôler la salubrité ? Que fait le Collège échevinal pour obtenir une meilleure vue d'ensemble de la répartition des différents types de logement dans la ville ?
- Quelles mesures sont mises en oeuvre par la Ville pour informer et soutenir les locataires et les sous-locataires par rapport à leurs droits ?

En vous remerciant d'avance de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de mes sentiments respectueux,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christa Brömmel', with a stylized, cursive script.

Christa Brömmel
Conseillère communale déi gréng